



GCP/RAF/441/GER

**ATELIER DE LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET AU GABON ET
DU PROCESSUS DE FORMULATION DE LA STRATEGIE ET PLAN
D' ACTIONS NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT
DU SECTEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX
EN REPUBLIQUE GABONAISE**



**Libreville, du 14 au 15 juin 2010
Salle de réunion de la Villa 33
Bureau Sous-régional de la FAO Cité de la Démocratie**

RAPPORT FINAL

Projet financé par



**Ministère fédéral
de l'Alimentation, de l'Agriculture et
de la Protection des Consommateurs**

Libreville-Gabon, juillet 2010

GCP/RAF/441/GER

**Renforcement de la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale
à travers la Gestion Durable des Produits Forestiers Non Ligneux**

ATELIER DE LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET AU GABON ET DU PROCESSUS DE FORMULATION DE LA STRATEGIE ET PLAN D' ACTIONS NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EN REPUBLIQUE GABONAISE

Libreville, du 14 au 15 juin 2010
Salle de réunion de la Villa 33
Bureau Sous-régional de la FAO
Cité de la Démocratie

RAPPORT FINAL

Projet financé par



Libreville-Gabon, juillet 2010

Ce rapport fait partie d'une série de documents de travail du Projet GCP/RAF/441/GER sur le « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) »

Ce document a été réalisé avec l'aide financière du Ministère Fédéral d'Allemagne pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Protection des Consommateurs. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Ministère fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le document exprime les opinions de l'auteur et ne reflète pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

SOMMAIRE

SOMMAIRE	v
ABREVIATIONS	vi
1. Introduction	1
2. Cérémonie officielle de lancement du projet et d'ouverture de l'atelier	2
3. Déroulement des travaux en groupe	3
4. Présentations	4
5. Travaux en groupes	8
6. Recommandations	9
7. Cérémonie de clôture	10
8. Annexes	11
Annexes 1 : Termes de référence et programme de l'atelier	11
Annexes 2. Listes des participants.....	14
Annexes 3. Allocution d'ouverture de la FAO.....	16
Annexes 4. Discours du Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable	18
Annexes 5. Discours de clôture de la FAO	20
Annexes 6. Termes de référence des travaux en groupe	21
Annexes 7. Résultats des travaux du premier groupe	22
Annexes 8. Résultats des travaux du deuxième groupe	24
Annexes 9. Présentations PowerPoint.....	26

ABREVIATIONS

CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale
CNP	Coordonnateur National de Projet
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CR	Coordonnateur Régional
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GCP	Fonds de coopération technique gouvernementale
GTBAC	Groupe de Travail Biodiversité de l'Afrique Centrale
IRAF	Institut de Recherches Agronomiques et Forestières
IRET	Institut de Recherche sur l'Economie Tropicale
MEFEFEPN	Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche, chargée de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MEFEDD	Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PFABO	Produits Forestiers Autres que le Bois d'œuvre
PFN	Point Focal National
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PTA	Plan de Travail Annuel
TdR	Termes de Référence
WWF	Fond mondial pour la nature

1. Introduction

La FAO en collaboration avec le Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable, a organisé du 14 au 15 juin 2010 à Libreville l'atelier national de lancement officiel au Gabon, du projet sur le «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux», et du processus de formulation/élaboration de la stratégie et plan d'actions pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux en République gabonaise. Ces deux événements étaient placés sous la présidence de son Excellence Martin MABALA, Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable (MEFEDD), en présence de M. Raymond NDONG SIMA, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural, et M. Raphaël NGAZOUZE, Ministre délégué de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Porte-parole du Gouvernement et de nombreux représentants des Administrations publiques impliquées dans la gestion des PFNL.

Cet atelier avait pour objectifs principaux :

- Informer, sensibiliser et échanger sur les objectifs, les résultats attendus et les activités prévus dans la mise en œuvre du projet,
- Identifier et obtenir l'adhésion des parties prenantes, leur engagement et leur contribution significative à la réussite du projet,
- Mettre en place le comité consultatif national sur les PFNL au sein du futur Sous-groupe de travail PFNL de la COMIFAC,
- Présenter les modalités de collaboration entre la FAO, le Ministère en charge des forêts et le comité consultatif national sur les PFNL.

Une vingtaine de participants à cet atelier sont venus des différentes administrations impliquées dans la gestion des PFNL, les ONG, les PME/PMI. La liste des participants se trouve en annexe 2.

2. Cérémonie officielle de lancement du projet et d'ouverture de l'atelier

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de son Excellence Martin MABALA, Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable (MEFEDD), en présence de leurs Excellences ... NDONG SIMA, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural, et Raphaël NGAZOUZE, Ministre délégué de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Porte-parole du Gouvernement et de nombreux représentants des Administrations publiques impliquées dans la gestion des PFNL.

L'ouverture de cette cérémonie a été ponctuée par deux allocutions, la première par M. Jean-Claude NGUINGUIRI, en place et lieu de M. Benoît HOREMANS, Représentant de la FAO au Gabon empêché, et la seconde par son Excellence Martin MABALA, Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable (MEFEDD).

Dans son discours (annexe 3) le Représentant de la FAO, a d'abord déploré le fait que le Gabon, à l'instar des autres pays du bassin du Congo, n'ait pas intégré plus tôt les PFNL dans sa politique forestière. Les PFNL au regard de leur potentiel sont insuffisamment valorisés. Ils continuent d'être considérés comme des sous-produits pourtant leur contribution dans la sécurité alimentaire est indéniable. Ensuite, il a fait état des actions menées par la FAO, et ce, de manière participative, dans les différents projets, afin d'encourager les Etats membres à promouvoir un environnement politique et réglementaire favorable à une gestion durable des PFNL.

Pour sa part, le Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable (MEFEDD), tout en reconnaissant l'importance des PFNL aussi bien pour l'amélioration du niveau de vie des populations rurales que pour l'ensemble du pays, qui pourrait en tirer profit du développement du secteur, s'est engagé au nom du gouvernement de la République à tout mettre en œuvre pour que ce projet soit une réussite. En effet, l'issue heureuse de ce projet déterminera fortement l'avenir du secteur des PFNL au Gabon (annexe 4).

3. Déroulement des travaux en groupe

Avant le démarrage des travaux, les participants se sont présentés et ont mis en place le Bureau de l'atelier. Ce Bureau était composé de la manière suivante : M. Alfred NGOYE (Président, IRAF-Ministère de l'Agriculture), Mme Christiane ATTEKE (1^{er} Rapporteur, IRET-Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique), M. Pierre Romuald OMBIGATH (Point Focal National du projet-Ministère des Eaux et Forêts).

4. Présentations

Les versions complètes des présentations résumées dans ce chapitre se trouvent en Annexe du rapport.

- **Le projet GCP/RAF/441/GER (M. Louis Alain MAKAYA NDJIMBI, Coordonnateur National du Projet pour le Gabon).**

Cette présentation a été faite par M. Louis Alain Makaya Ndjimbi, Coordonnateur National du Projet (CNP) au Gabon. Il a présenté les objectifs, les résultats attendus du projet GCP/RAF/441/GER.

Dans son intervention, il a informé les participants que le projet fait l'objet d'un financement de la République d'Allemagne par le biais de son Ministère Fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs. Le projet bénéficie de l'appui technique de la FAO et mis en œuvre en collaboration avec les Administrations en charge des Forêts au Gabon, en République du Congo et en République Centrafricaine, et ce, pour une durée de 36 mois d'octobre 2009 à septembre 2012. Ce projet qui rentre dans la mise en œuvre du Plan de Convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) met un accent particulier sur les PFNL et leur importance dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Il a un lien avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui visent à éradiquer la pauvreté extrême et la faim, à promouvoir l'égalité des genres et à donner plus de pouvoir aux femmes, à assurer la durabilité environnementale et à développer un partenariat international/régional pour le développement.

Les objectifs globaux du projet consistent à :

- Mieux conserver et gérer les PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré et,
- Améliorer les conditions de vie et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement.

Pour le Gabon, en tenant compte des critères édictés par la FAO, deux sites pilotes ont été retenus ; à savoir, le site pilote N°1, dans la province de l'Estuaire, qui recouvre les axes routiers Oyane 1-Four place le long de la route nationale N°1 et Four place-Roungoula et le site pilote N°2 situé dans la zone périphérique Nord et Nord-est du parc national de la Lopé, dans la Province de l'Ogooué-Ivindo.

- **Les Produits Forestiers Non Ligneux au Gabon: Etat des lieux pour une meilleure valorisation des ressources (M. Paul KOUMBA ZAOU, Directeur Général des Eaux et Forêts)**

M. KOUMBA ZAOU a fait un état des lieux de la politique nationale en matière des PFNL. Bien qu'il soit reconnu que la forêt gabonaise regorge une richesse indéniable en diversité biologique, il estime toutefois, que, le cadre légal et réglementaire est à parfaire. Les textes existants doivent être renforcés de manière à favoriser le développement de ce secteur qui, s'il est mieux organisé, pourrait non seulement aider à lutter contre la pauvreté mais aussi générer des ressources substantielles au budget de l'État.

Sur le plan international, et depuis la Conférence de Rio en 1992 le concept de gestion durable de la forêt a beaucoup évolué. Désormais, il implique une exploitation plus globale de la forêt de manière à en extraire un maximum de produits tout en respectant l'équilibre des écosystèmes. Sur le plan national, la politique d'Émergence prônée par le Président de la République, son Excellence **Ali BONGO-ONDIMBA**, accorde une place privilégiée au développement du secteur forestier, dans le cadre de ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui « le Gabon vert ». Le moment de rectifier la donne est donc arrivé. Il a annoncé la création au sein du ministère des Eaux et Forêts, d'une structure qui s'occupera de l'aspect PFNL. La mise en place de cette structure devrait permettre une meilleure prise en compte des Produits Forestiers Non Ligneux dans la politique forestière du pays.

- **Marchés des PFNL en Afrique centrale: *Potentialités, atouts et contraintes* (Dr TABUNA Honoré, Expert Ressources Naturelles et Environnement, CEEAC).**

Dr TABUNA a commencé sa communication en définissant les PFNL comme étant "toute ressource biologique venant de la forêt aussi bien d'origine animale que d'origine végétale" et en présentant quelques Synonymes rencontrés pour désigner les PFNL (tels que " Produits forestiers secondaires", "Produits de soudure" etc.) Puis il a expliqué que bien que le concept PFNL soit récent, l'utilisation de ces produits est très ancienne (depuis le paléolithique). Ces produits anciens ont contribué à la naissance de l'agriculture et à l'agro-industrie. Le latex était déjà exploité au Gabon avant la culture de l'hévéa.

Le communicateur a ensuite montré comment la diversité floristique, démographique ou culturelle en Afrique centrale peut représenter un atout pour le développement du secteur des PFNL. Quelques exemples de PFNL d'origine animale et végétale ont été donnés. Ainsi, les chenilles qui représentent l'une des sources protéiques les plus importantes au monde seraient très consommées en Afrique australe. Le communicateur a souligné que l'Afrique centrale avec ses 500 Ethnies, pourrait revêtir aussi autant de variété dans le savoir-faire qu'on pourrait exploiter. Le *Nkumu* ou *fumbua* (*Gnetum africanum*), pour ce qui le concerne intéresse fortement le marché nigérian (soit plus de 150 millions de personnes à alimenter).

L'auteur a également défini et donné des exemples des PFNL marketé. Les producteurs, grossistes, détaillants, exportateurs, importateurs, détaillants et transformateurs sont autant d'acteurs impliqués dans la filière PFNL. Toutes ces activités sont génératrices d'emplois.

Après avoir donc présenté les marchés en Afrique centrale, décrit quelques marchés actuels et potentiels des PFNL alimentaires et les marchés exploités et sous-exploités (à travers leur présence faible, forte et très faible), l'auteur a montré les nombreuses opportunités du secteur telles que les opportunités politique, l'émergence de l'économie, la croissance démographique etc. Les contraintes ont ensuite été énumérées : les contraintes tels que la disponibilité des ressources pour les marchés de masse, l'absence d'une politique sous-régionale de développement etc. Toutefois l'auteur a souligné que la contrainte principale correspondait à l'absence d'une organisation adaptée aux enjeux actuels. Sans aucune organisation rien ne peut aboutir.

Et enfin, pour développer les marchés des PFNL en Afrique centrale, l'une des stratégies correspond à l'innovation à tous les niveaux (Innovation produit, Innovation technique, Innovation commerciale, Innovation organisationnelle etc).

- **Le cadre légal et réglementaire régissant les PFNL/ PFABO au Gabon (Mme Nathalie NYARE ESSIMA, Coordinatrice du programme forêt du WWF/CARPO Gabon)**

Pour Mme Nathalie NYARE ESSIMA au Gabon, l'article 4 (4) de la loi N° 16/01 portant Code Forestier définit les produits forestiers comme étant l'ensemble des produits végétaux ligneux et non ligneux ainsi que les ressources génétiques, fauniques et halieutiques tirées de la forêt. Tandis que le terme produits autres que le bois ou produits accessoires sont mentionnés dans l'article 93 de la section exploitation des forêts, sous-section des définitions des permis forestiers. Selon Mme Nathalie Nyare, le terme Produits forestiers autres que le bois d'œuvre (PFABO) est plus utilisé au Gabon et figure dans le décret 1029 réglementant l'exploitation, la transformation et la commercialisation des ces produits. Elle a présenté les articles qui ne prennent spécifiquement en compte que les Produits Forestiers non Ligneux. Mais fait constater que, ceux qui en parlent ne le font que dans le cadre du droit d'usages coutumiers (cf. article 252) de la loi n°16/01 du 31 décembre 2001, portant code forestier en République Gabonaise.

Elle a ensuite souligné l'existence du Décret n°001029/PR/MEFEPEPN du 1^{er} décembre 2004 réglementant l'exploitation, la transformation et la commercialisation des Produits Forestiers Autres que le Bois d'œuvre (PFABO) au Gabon. Cette appellation avait été retenue du fait que ces produits intégraient certains produits ligneux. Elle a indiqué par ailleurs que l'exploitation de ces produits est soumise à une autorisation préalablement délivrée par l'administrateur en charge des forêts. Enfin, elle a fait état de la réglementation dans d'autres secteurs, tel que celui relatif aux Parcs Nationaux dans le cadre du droit d'usages coutumiers (Article 16 de la loi n°003/2007), et L'arrêté n°000118/PR/MEFEPEPN du 1^{er} mars 2004 donnant la circonscription de la zone tampon à 5 km autour de l'aire protégée, zone dans laquelle, seules les activités d'exploitation décrites doivent être entreprises.

- **« Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale » adoptées par la COMIFAC (M. Louis Alain MAKAYA NDJIMBI, Coordinateur National du Projet PFNL, FAO).**

La justification de ces directives relève du fait, que suite à plusieurs études qui ont montré que parmi les aspects faisant obstacle au développement du secteur PFNL en Afrique Centrale, figuraient les contraintes légales et institutionnelles. C'est ainsi que le projet GCP/RAF/398/GER à travers des études s'est penché pour analyser celles-ci au niveau national et sous-régional. Les résultats de ces études ont été restitués au cours d'un atelier sous-régional organisé par la COMIFAC et la FAO avec l'appui de la GTZ.

Parmi les recommandations formulées au cours de cet atelier figure la création d'un groupe de travail dans la sous-région pour élaborer les Directives sous-régionales sur les PFNL en Afrique Centrale. Ces directives ont été adoptées dans un premier temps par les experts de la sous-région et ensuite par la COMIFAC en Octobre 2008 à Brazzaville, République du Congo. Les Ministres ont invité les Etats membres à intégrer les dispositions de ces Directives dans leurs législations et réglementations forestières. Ils ont en outre encouragé les partenaires au développement, notamment la FAO à poursuivre leurs appuis pour la mise en œuvre de ces Directives au sein des Etats membres.

Parmi les justificatifs de ces Directives, on peut noter que, les forêts de l'Afrique Centrale regorgent une grande diversité en ressources biologiques y compris les PFNL. Malgré cette importance, les forêts de la sous-région sont menacées.

Les Directives contribuent à la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC notamment de son axe 1 sur l'harmonisation des politiques forestières et fiscales dont l'objectif est faire en sorte que chaque pays de la COMIFAC puisse disposer d'un cadre politique, légal et institutionnel favorisant la contribution des PFNL au bien être des populations.

- **Processus de formulation d'une stratégie de la Gestion des Ressources Naturelles (M. Jean Claude NGUINGUIRI, Chargé des Forêts Bureau Sous-régional FAO)**

L'Officier Forêt du Bureau Sous-régional de la FAO à Libreville, a présenté la méthodologie à suivre dans le cadre du processus de formulation/élaboration d'une stratégie de gestion des ressources naturelles. Il a rappelé par la suite les règles de base à adopter et la démarche à suivre dans sa mise en place.

- **Mise en place du Comité Consultatif National sur les PFNL au Gabon (M. Louis Alain MAKAYA NDJIMBI, Coordonnateur National du Projet PFNL, FAO)**

Cette présentation a permis de comprendre l'importance de cet organe clé dans la mise en œuvre du projet. Ce comité, dont sa création était une recommandation d'un atelier organisé par la FAO, la GTZ et la COMIFAC en novembre 2007, devra venir en appui au futur Sous-groupe de travail sur les PFNL au sein du Groupe de travail biodiversité de l'Afrique Centrale (GTBAC) mis en place par la COMIFAC. Les termes de référence de ce comité consultatif ont également été décrits.

- **Présentation d'un produit issu de la transformation d'*Irvingia gabonensis*. (M. Pierre ANDRE, Fondateur SOGATOR)**

Mr Pierre ANDRE, fondateur d'une Petite et Moyenne Entreprise Industrielle au Gabon (SOGATOR) a présenté aux participants, un spécimen d'un savon fait à base d'huile de *Irvingia gabonensis*. Pour l'exposant il y'a là une opportunité à saisir du fait que la valorisation des PFNL entrent dans la politique prônée par le chef de l'Etat dans son projet de société qui se décline selon le tryptique suivant : « Gabon Vert », « Gabon des Services » et « Gabon Industriel ».

5. Travaux en groupes

Après les présentations, les participants se sont constitués en deux groupes qui ont débattu sur les points suivants :

- Opportunités et contraintes majeures (politiques, économiques, sociales et économiques) à prendre en compte pour le développement du secteur des PFNL au Gabon ;
- Eléments à prendre en compte pour l'élaboration de la stratégie pour le développement du secteur PFNL ;
- Filières majeurs des PFNL tant d'origine animale que végétale ;
- Axes stratégiques majeurs à prendre en compte dans l'élaboration de la stratégie ;
- Eléments majeurs à prendre en compte pour l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire spécifique et favorable au développement des PFNL au Gabon et qui favoriseraient les relations entre le secteur privé et le secteur public ainsi que les autres parties prenantes (ONG, chercheurs, les partenaires locaux).

Le Groupe 1 était présidé par le Dr Léon NGUIMBI et avait pour Rapporteur Dr Donald MIDOKO IPONGA, tandis que le Groupe 2 a été présidé par M. Pierre OFOUNDA, avec pour Rapporteur Mme Christelle ONKRA.

6. Recommandations

Les résultats des travaux en groupes ont été restitués au cours de la plénière. Après discussions, les rapports ont été adoptés avec amendements. Ces rapports sont en annexe.

- Créer le plus tôt possible une structure (Direction ou Service) chargée de la valorisation des PFNL au sein du Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Mise en place dans un délai relativement court du Comité Consultatif National sur les PFNL au Gabon par le Gouvernement (Arrêté ou Décision)
- Meilleure implication des acteurs impliqués par la question des PFNL.
- Renforcer le cadre légal et réglementaire.

7. Cérémonie de clôture

La clôture de l'atelier a été sanctionnée par la lecture du communiqué final par Mme ATTEKE Christiane, 1^{ère} Rapporteur et par l'allocution de M. Jean Claude NGUINGUIRI (annexe 5), qui, au nom du Représentant de la FAO au Gabon, a remercié tous les participants pour le travail accompli pendant ces deux journées, et a renouveler ses remerciements au Ministre en Charge des Forêts, pour la bonne collaboration qui a prévalu pendant les travaux.

8. Annexes

Annexes 1 : Termes de référence et programme de l'atelier

1 Contexte

Le Projet GCP/RAF/441/GER " *Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux*" a démarré en octobre 2009. Il s'inscrit dans le cadre des initiatives d'appuis techniques de la FAO aux gouvernements, institutions et communautés locales des pays de l'espace COMIFAC, en matière de lutte contre la pauvreté à travers la gestion durable des PFNL et la formulation de politique nationale y relative.

Au Gabon, le gouvernement entend mettre en place un cadre législatif et institutionnel sur les PFNL qui permettra une gestion durable des ressources. A cet effet le projet est mis en œuvre à travers un partenariat entre le Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable et la FAO sur financement de la République Fédérale d'Allemagne par le biais de son Ministère en charge de l'Alimentation et de la Protection des Consommateurs.

Plusieurs personnes qui vivent dans nos forêts sont directement dépendantes des ressources forestières, en particulier les PFNL pour satisfaire leurs besoins de subsistance, mais aussi comme source de revenus et d'emplois. Ils procurent des aliments, des remèdes, de l'énergie, des équipements de pêche et des matériaux de construction, etc.

L'importance des PFNL et leur contribution à la sécurité alimentaire tendent à être sous-estimées du fait que la plupart d'entre eux n'apparaissent pas dans les statistiques économiques nationales. En plus, le secteur des PFNL est organisée de manière non-formalisée sans un cadre organique, institutionnel et légal approprié.

Ce projet d'une durée de trois ans, d'octobre 2009 à septembre 2012, veut contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la gestion durable des forêts par le biais de la valorisation des produits forestiers non ligneux par les populations locales. Il a été conçu pour fournir à la COMIFAC, au gouvernement gabonais, à différentes communautés et aux autres partenaires comme les ONG, une expertise adéquate et les soutenir pour acquérir des capacités nécessaires pour perfectionner les procédures de mise en œuvre et d'appui à la politique forestière et à la gouvernance de la législation pour la gestion et la stratégie de développement des PFNL, de même que pour créer et soutenir un environnement favorable pour les petites entreprises de PFNL ; La priorité est de développer un environnement favorable pour les PME de PFNL.

Pour ce faire, deux sites pilotes ont été choisis et serviront de test. Il s'agit du site pilote 1 qui s'étend sur les axes routiers Oyane1-Four place et Four place-Roungoula dans la Province de l'Estuaire et du site pilote 2 situé à la périphérie Nord du parc national de la Lopé sur les axes routiers Ayem-Booué et Kazamabika-Mikongo dans la Province de l'Ogooué-Ivindo.

Sur ces sites pilotes, le projet renforcera les PME de PFNL en faveur des communautés locales pauvres grâce à des meilleurs mécanismes de valeur ajoutée, de marketing et capacités des réseaux de soutien aux producteurs. Le projet intégrera aussi davantage les PFNL dans le processus de programmation socioéconomique du pays et les stratégies de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire et de droit à l'alimentation. Dans chacun de ces sites pilotes, les populations locales bénéficieront en particulier des formations techniques sur la gestion participative et durable des PFNL et du soutien au développement des PME de PFNL.

2 Objectifs du Projet

Objectifs globaux

- Conservation et gestion durable des PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré ;
- Amélioration des conditions de vie et du niveau de sécurité alimentaire des populations dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables (femmes, peuples autochtones, enfants), grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement des PME économiquement viables.

Objectifs spécifiques

- Réduction du niveau de pauvreté des communautés forestières
- Gestion et Conservation des PFNL par l'amélioration des techniques de production et des méthodes de récolte/prélèvement.
- Valoriser les principales filières des PFNL
- Amélioration du cadre légal et institutionnel qui gouverne l'accès des populations aux ressources forestières et aux marchés.
- Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans les filières des PFNL.

3 Résultats attendus

- Au niveau régional :

- Élaboration par un processus participatif d'un concept de gestion durable des forêts (GDF) qui intègre le droit d'usage commercial pour les PFNL, basé sur les droits de l'homme. Ce concept va englober les PFNL, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation.

- Au niveau national :

- Les communautés et les ménages sur les sites pilotes sont engagés dans la gestion durable des PFNL.

4 Objectifs de l'atelier

L'objectif général de l'atelier est de formuler de manière participative et concertée la stratégie nationale et le plan d'actions à mettre en place pour un développement harmonisée du secteur des PFNL au Gabon.

Les objectifs spécifiques sont :

- 1) Passer en revue tous les textes actuels qui régissent le secteur des PFNL et y faire des recommandations,
- 2) Informer et sensibiliser et échanger sur les objectifs, les résultats attendus et les activités prévus dans la mise en œuvre du projet,
- 3) Identifier et obtenir l'adhésion des parties prenantes et leur engagement à leur contribution significative à la réussite du projet.
- 4) Mettre en place du comité consultatif national sur les PFNL,
- 5) Présenter les modalités de collaboration entre la FAO, le ministère en charge des forêts et le comité consultatif national et les consultants.

5 Déroulement de l'atelier

Les assises de l'atelier se dérouleront pendant une journée et demie.

Cérémonie de lancement officiel du Projet (Auditorium du Ministère des Eaux et Forêts)

Le lancement officiel du projet et l'ouverture de l'atelier se feront par M. le Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable, ou son Représentant. Après la cérémonie officielle, les experts ayant reçus les invitations se dirigeront à la Cité de la Démocratie afin de prendre part aux travaux de l'atelier. Un moyen de transport sera mis à leur disposition.

Travaux (Cité de la Démocratie, salle de réunion Villa 33, FAO)

- Présentations :

- La place des PFNL dans la gestion durable des forêts au Gabon (DGEF)
- Revue du cadre légal et réglementaire régissant l'utilisation des PFNL au Gabon (Mme Nyare Essima. WWF) ;
- Présentation du Projet GCP/RAF/441/GER (CNP-FAO)
- Potentialités, atouts et contraintes du secteur des PFNL (M.TABOUNA Honoré. CEEAC)

Chaque présentation sera suivie d'un débat

- Travaux en sessions :

- Bilan diagnostic de la gestion actuelle des PFNL au Gabon
- Quelles sont les axes stratégiques à définir pour promouvoir le développement du secteur des PFNL au Gabon ?

Cérémonie de clôture de l'atelier : le 15 juin 2010

- Lecture du rapport final
- Mot de clôture

6 Résultats attendus et Produit

- Toutes les parties prenantes sont informés et sensibilisés sur les objectifs, les résultats attendus et les activités prévus dans le cadre du projet ;
- Les participants ont fait le diagnostic de la gestion des pfnl et ont maintenant une vision claire sur la stratégie à mettre en place pour le développement du secteur des pfnl.
- Les participants ont échangé, formulé des recommandations sur la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement du secteur pfnl au gabon,
- Les participants ont mis en place le comité consultatif national sur les pfnl et s'engagent à la réussite du projet gcp/raf/441/ger
- Le rapport de l'atelier est produit et disponible.

7 Participants

L'atelier regroupera une trentaine de personnes dont les représentants des administrations impliquées dans la gestion des PFNL, les ONG, les PME/PMI.

Annexes 2. Listes des participants

N°	Nom/ Prénoms	Organisme	Fonction	N° Téléphone	Adresse mail
1	TABUNA Honoré	CEEAC	Expert Ressources Naturelles et Environnement	07-09-49-82	tabunahonore@yahoo.fr
2	Léon NGUIMBI	IRAF(CENAREST)	Chercheur	05-31-56-34	lagnguimbi@yahoo.fr
3	Mme Christelle ONKRA	Ministère de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme	Directeur Adjoint Commerce Intérieur	06-10-83-95	onkrachristelle1@yahoo.fr
4	Gilbert ONDJIKA	Ministère de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme	Cabinet du Ministre Economie, Commerce et Tourisme	06-27-81-61	
5	Stéphane MUNDUNGA	ONG ANCE	Président	06-10-73-20	anceculture@yahoo.fr smundunga@yahoo.fr
6	Augustin MIHINDOU MBINA	Direction Générale des Eaux et Forêts		07-28-35-26	mbinafils@yahoo.fr amihindou@gabonparksK.org
7	NGOYE Alfred	Ministère de l'Agriculture	Chargé d'Etudes à l'IRET	05-23-19-51	alfredngoye@yahoo.fr
8	Jean Claude MAMFOUMBI	Directeur Général des PME	chargé d'études	07-41-69-17	jeanclaudemamfoumbi@yahoo.fr
9	Pierre ANDRE	PDG SOGATOR	Fondateur	06-26-23-51	Pierreandre23@yahoo.fr
10	Pierre OFOUNDA	Ministère de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme	Directeur Général Adjoint de l'Industrie et de la Compétitivité	07-57-19-49	Hebreux116-jc@yahoo.fr
11	Nathalie NYARE	WWF/CARPO		07-84-00-04	Nyare@wwfcarpo.org
12	Christiane ATTEKE	IRET/CENAREST	Directeur Adjoint de l'IRET	07-87-90-27	cnkoule@yahoo.fr
13	Donald MIDOKO I.	IRET/CENAREST	Chercheur	04-19-70-64	dmiponga@gmail.com
14	J.C NGUINGUIRI	FAO/SFC		06-68-05-02	Jeanclaude.nguinguiri@fao.org
15	Elisabeth OBONE MBA	Ministère de la Santé Service pharmacopée	Chef de service de la médecine traditionnelle	07-33-07-43 03-25-19-45	obonembe@yahoo.fr obonelisabeth@hotmail.com
16	Louis Alain MAKAYA NDJIMBI	Coordonateur National du Projet		07-84-00-10 06-26-38-50	Alain.makaya@fao.org

		GCP/RAF/441/GER			
17	OMBIGATH P. Romuald	Direction Générale des Eaux et Forêts	Point Focal National du projet GCP/RAF/441/GER	06-06-74-92	ombigath@yahoo.fr
18	Henri Paul BOUROBOU BOUROBOU	IRET-IPHAMETRA/CENAREST	Enseignant Chercheur	07-38-03-14	henribourobou@yahoo.fr
19	Nazaire MADAMBA	Direction Générale des Eaux et Forêts	Chargé d'études	03-24-37-44	madambanaz@yahoo.fr
20	Hervé OMVA OVONO	Rougier Gabon		07-54-64-46	OMVA@groupe-rougier.com
21	KOUMBA ZAOU Paul	Direction Générale des Eaux et Forêts	Directeur Général		
22	Corine ANDRE	SOGATOR	Directeur d'Exploitation	06-26-23-51	

Annexes 3. Allocution d'ouverture de la FAO

Par Mr. Le Coordonnateur sous-régional de la FAO en Afrique centrale et Représentant de la FAO au Gabon et auprès de la CEEAC

- Excellence Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Excellences Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur de prendre la parole, au nom du Dr Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), à l'occasion de cette cérémonie de lancement officiel du Processus de formulation de la stratégie nationale du développement du secteur des produits forestiers non ligneux au Gabon.

Avec une couverture forestière dépassant les trois quart du territoire national, le Gabon, à l'instar des autres pays du bassin du Congo, est un pays riche en ressources forestières. Celles-ci sont multiples et font l'objet de différentes formes de valorisation.

Depuis les années 1960, les politiques de valorisation des produits forestiers ont été principalement dominées par le bois d'œuvre et la faune. Les autres produits forestiers étaient relégués au second rang, voire tout simplement occultés dans les choix stratégiques de la gestion forestière. A titre d'exemple, il a fallu attendre la prise de conscience à l'échelle internationale sur le changement climatique pour assister à l'émergence du discours sur le paiement pour les services environnementaux. La valeur marchande des services écologiques rendus par les écosystèmes forestiers ne figurait pas, jusque-là, parmi les préoccupations des décideurs politiques.

Les produits forestiers non ligneux, objet de la présente cérémonie, font encore partie de ces produits forestiers peu valorisés dans les programmes forestiers nationaux, en dépit de leur importance économique et sociale. Il s'agit des fruits, des feuilles, des noix, des écorces, des résines, des chenilles et bien d'autres produits à usage alimentaire ou médicinale collectée en forêt, dans les jardins de case ou dans les savanes. La contribution de ces produits forestiers dans la sécurité alimentaire ne fait l'objet d'aucun doute. Dans certaines Provinces du Gabon, par exemple, la viande de brousse constitue la principale source de protéines animales. Sur le plan économique, certains produits forestiers non ligneux procurent des revenus substantiels aux acteurs des filières Nkumu (*Gnetum africanum*), Odika (*Irvingia gabonensis*) ou feuilles de marantacée.

Depuis quelques années, la FAO mène des actions de sensibilisation sur l'importance des PFNL et encourage ses pays membres à promouvoir un environnement politique et réglementaire favorable à l'usage des systèmes de collecte qui, à la fois, améliorent les moyens d'existence des populations locales et garantissent la durabilité de la ressource. En Afrique centrale, l'assistance de la FAO est apportée à travers des projets sous-régionaux mis en œuvre en collaboration avec la COMIFAC. Le premier projet, mis en œuvre de 2005 à 2008, a permis de dresser le bilan, d'identifier les principaux problèmes, de sensibiliser les décideurs et de produire les outils de base d'une harmonisation des politiques et législations sur les produits forestiers non ligneux. Les produits issus de ce projet ont été soumis à l'approbation du Conseil des ministres de la COMIFAC, réuni en session extraordinaire à Brazzaville en octobre 2008. Les ministres ont recommandé à la FAO de mobiliser les financements nécessaires pour poursuivre le processus dans les pays de la sous-région.

Cette recommandation a été suivie d'effets. La FAO assiste cinq pays d'Afrique centrale, à savoir le Cameroun et la RDC (dans le cadre d'un projet financé par la Commission Européenne), le Congo, la RCA et le Gabon (dans le cadre d'un autre projet financé par le Gouvernement Allemand). Ces projets ont été formulés de manière participative. Ils visent à consolider et à capitaliser les acquis du premier projet, à travers deux principaux objectifs. Le premier à trait à la mise en place d'un cadre politique et réglementaire approprié au développement du secteur des PFNL. Le second renvoie à des actions pilotes sur le terrain qui permettront de renforcer la gestion des PFNL et les capacités entrepreneuriales des acteurs locaux impliqués dans les principales filières.

La présente cérémonie participe à l'atteinte du premier objectif. Elle constitue la première étape du processus de formulation de la stratégie nationale de développement du secteur des PFNL au Gabon. Au terme de cette cérémonie, une mission spécifique sera confiée à une équipe restreinte, multi acteurs, de produire au moyen du dialogue, et parfois à travers des négociations et des compromis autour des choix stratégiques, un projet de stratégie nationale dans laquelle toutes les parties prenantes, en dépit de leurs intérêts parfois divergents, devront se reconnaître.

Excellence Monsieur le Ministre, je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer la volonté de la FAO de poursuivre son assistance à votre pays dans tous les domaines qui contribuent à réduire la faim et la malnutrition et à promouvoir la gestion responsable des ressources naturelles.

Je vous remercie.

Annexes 4. Discours du Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable

Messieurs les membres du Gouvernement,

Monsieur le Représentant de la FAO au Gabon,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales et nationales,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au développement,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole à l'occasion de cette cérémonie qui revêt deux caractères, dont le premier est de lancement officiel au Gabon, des activités du Projet « **Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des Produits Forestiers Non Ligneux** », GCP/RAF/441/GER, que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, en abrégé FAO, met en œuvre en collaboration avec l'Administration en charge des Forêts dans notre pays, le Gabon ; et deuxièmement, le lancement du « **processus d'élaboration de la stratégie et plan d'actions national pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux en République Gabonaise** ».

Permettez-moi de rappeler que cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet arrive à point nommé, car, elle nous donne l'occasion, au moment de la valorisation des ressources forestières, d'aborder une question qui, jusqu'à présent, n'a pas encore suffisamment été prise en compte dans le processus de gestion durable de la forêt gabonaise.

En effet, avec ses 22 millions d'hectares, la forêt gabonaise regorge, outre le bois d'œuvre, de nombreux Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) participant au bien-être de nos populations rurales qui les utilisent au quotidien d'une part, pour satisfaire leurs besoins de subsistance, et d'autre part, comme source de revenus et d'emploi.

Point n'est besoin de rappeler que ces produits font l'objet depuis plusieurs années, d'un commerce intensif à l'échelle nationale et internationale.

En effet, plusieurs millions de ménages dans le monde entier sont fortement tributaires de produits forestiers non ligneux pour leur subsistance et/ou leurs revenus. Environ 80% de la population des pays en voie de développement utilisent les PFNL pour se soigner et se nourrir.

A l'heure actuelle, il existe au moins 150 produits forestiers non ligneux importants sur le plan du commerce international, notamment le miel, la gomme arabique, le rotin et le bambou, le liège, les noix et les champignons, les résines, les huiles essentielles et certaines parties des végétaux et des animaux entrant dans la fabrication de produits pharmaceutiques.

Cependant, force est de constater que ce secteur reste mal organisé sur le plan national. L'informel domine et se développe au détriment des populations rurales et de l'État qui ne bénéficie pas des retombées financières de ce commerce en termes de taxes et redevances.

Conformément à la politique d'Émergence du Président de la République Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA qui fait de la forêt le premier pilier de son programme d'action, le Gouvernement tient à mettre en place un cadre légal et institutionnel qui permette de mieux prendre en compte les produits forestiers non ligneux pour qu'ils puissent contribuer davantage à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté.

C'est ainsi que, je profite de la tribune qui m'est offerte aujourd'hui, de procéder au lancement officiel du projet GCP/RAF/441/GER que le Gouvernement met en œuvre avec la FAO et au lancement du processus qui va aboutir à l'a mise en place de la stratégie et du plan d'actions national pour le développement du secteur des Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL) dans notre pays.

Cette nouvelle vision de la politique forestière au Gabon qui accorde une place de choix au développement du secteur des PFNL devrait répondre aux principaux défis actuels du pays, notamment avec l'augmentation des revenus des paysans, la création d'emplois, la valorisation des produits locaux, la valorisation des savoir-faire traditionnels, gestion de la biodiversité, la protection de l'environnement, la valorisation de l'économie "informelle", etc.

La relève de ces défis, qui sont un souci constant pour le Gouvernement, passe avant tout par une parfaite connaissance des marchés concernés et des attentes des acteurs qui y sont impliqués. Les résultats obtenus devront orienter l'organisation des systèmes de production et de commercialisation des produits forestiers non ligneux au Gabon.

Le projet GCP/RAF/441/GER sur « *le Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des Produits Forestiers Non Ligneux* » qui intègre dans cette problématique d'autres pays de la sous-région, nous donne donc l'occasion de matérialiser la volonté du gouvernement de valoriser ces produits de la forêt gabonaise.

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement de la République, sous la direction de Monsieur le Premier Ministre Paul BIYOGHE MBA, s'engage ainsi par ma voix à tout mettre en œuvre pour la réussite de ce projet Fao qui contribue à l'effort d'amélioration du niveau de vie de nos populations rurales.

C'est pourquoi j'encourage les experts qui vont se réunir à faire preuve de professionnalisme et à soumettre des propositions qui tiennent non seulement compte des spécificités naturelles du pays, mais aussi et surtout qui permettront de concevoir une véritable politique de développement des produits forestiers non ligneux au Gabon.

Je voudrais, avant de clore mon propos, témoigner au nom du Gouvernement ma gratitude à la FAO pour son soutien constant et multiforme, en ce qui concerne le développement du secteur forestier au Gabon notamment.

Sur ce, je déclare ouvert l'atelier de lancement du processus d'élaboration de la stratégie nationale pour le développement du secteur des Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL) au Gabon.

Vive la Coopération Internationale,

Vive le Gabon,

Je vous remercie.

Annexes 5. Discours de clôture de la FAO

- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs,

Au terme de cet atelier, j'aimerais prendre la parole au nom de M. Benoit Horemans, Coordonateur sous-régional de la FAO en Afrique centrale, pour vous féliciter pour la qualité du travail réalisé. Les informations sur le secteur des produits forestiers non ligneux au Gabon échangés au cours de cet atelier ont permis d'identifier les contraintes, de mettre en exergue les opportunités et d'alimenter la réflexion sur les choix stratégiques. Le processus de formulation de la stratégie nationale de développement du secteur des PFNL au Gabon vient donc d'être lancé. Il revient maintenant à l'équipe du projet de veiller à la capitalisation des acquis de cette première étape.

Le chemin à parcourir est long et semé d'embûches. Nous comptons beaucoup sur vos contributions respectives pour donner un caractère véritablement participatif au processus et garantir l'appropriation, par les parties prenantes, des choix stratégiques qui seront formulés et adoptés. L'esprit d'équipe et l'enthousiasme exprimés au cours de cet atelier sont des qualités qui devront être cultivées au sein du Comité Consultatif qui sera mis en place. J'espère que vous aurez tous l'occasion de poursuivre le travail initié au cours de cet atelier, en participant à ce Comité consultatif.

Je voudrais terminer mon propos en exprimant la gratitude de la FAO à l'égard du Gouvernement du Gabon pour sa collaboration permanente et les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour la promotion de la gestion durable des produits forestiers non ligneux.

Je déclare clos l'atelier de lancement officiel du processus de formulation de la stratégie nationale de développement du secteur des produits forestiers non ligneux au Gabon.

Je vous remercie.

Annexes 6. Termes de référence des travaux en groupe

- 1) Dresser la liste des opportunités majeures (politique, économique, social et écologique) pour le développement du secteur des PFNL au Gabon
- 2) Dresser la liste des contraintes majeures pour développer le secteur des PFNL au Gabon
- 3) Proposer les éléments majeurs à prendre en compte pour l'élaboration de la stratégie de développement du secteur des PFNL au Gabon
- 4) Proposer des éléments du cadre institutionnel favorisant les relations entre le secteur privé et le secteur public ainsi que les autres parties prenantes (ONG, chercheurs,...)
- 5) Proposer les axes stratégiques majeurs à prendre en compte dans l'élaboration de la stratégie de développement des PFNL au Gabon
- 6) Proposer les éléments majeurs à prendre en compte pour l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire spécifique et favorable au développement des PFNL au Gabon
- 7) Filières majeures.

Méthodologie adoptée : Regroupement des points par thème

- I- Thèmes 1 et 2 : Opportunités et Contraintes pour le développement du secteur PFNL au Gabon
- II- Thèmes 3 et 5 : Eléments majeurs pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions national.
- III- Thèmes 4 et 6 : Eléments majeurs du cadre légal et réglementaire et institutionnel pour améliorer et favoriser le développement du secteur des PFNL.
- IV- Thème 7 : Filières majeures pour le développement du secteur des PFNL.

Annexes 7. Résultats des travaux du premier groupe

Président: Léon NGUIMBI

Rapporteur: Donald MIDOKO IPONGA

Membres: BOUROBOU BOUROBOU Henri Paul, MAMFOUMBI Jean-Claude, NGOYE Alfred, Pierre ANDRE, Corine ANDRE OMBIGATH Pierre Romuald, ATTEKE Christiane, OMVA OVONO Hervé.

Thèmes 1 et 2: Opportunités et Contraintes pour le développement du secteur PFNL au Gabon.

- **Opportunités**
 - a) Economiques :
 - Création d'emplois
 - Valorisation du savoir faire (villageois, etc.)
 - b) Sociales
 - Développement du bien être social (condition de vie, etc.)
 - Diversification alimentaire
 - c) Politiques :
 - Prendre en compte les groupes des populations autochtones
 - Plan de convergence de la COMIFAC
 - Diversification de l'économie nationale
 - Projet de société actuel
 - d) Ecologiques :
 - Distribution de la biomasse (identification des points d'énergie)
 - Disponibilité de la ressource
 - Valorisation des la biodiversité
 - Interaction des espèces dans le milieu
 - Conservation de la ressource
 - Séquestration de carbone
- **Contraintes :**
 - Transport (accès au point de récolte)
 - Maitrise de l'approvisionnement de la ressource
 - Absence de l'organisation du secteur
 - Absence des services spécialisés sur les PFNL
 - Absence de vulgarisation des résultats de la recherche
 - Absence d'un cadre juridique approprié sur les PFNL
 - Manque de système d'informations des données au niveau des administrations publiques, mais aussi la recherche ;
 - Absence de synergie entre les ministères impliqués, mais aussi toutes les parties prenantes
 - Problème foncier
 - Faible connaissance des produits au niveau scientifique
 - Vieillesse de la population rurale (non transmission de la connaissance)
 - Manque de formation des acteurs locaux
 - Actualisation de la carte de la végétation
 - Absence de la cartographie des zones écologiquement viables
 - Exode rural

Thèmes 3 et 5: Eléments majeurs et axes stratégiques pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions national.

- Un cadre législatif et réglementaire à mettre en place
- Organiser le secteur: création d'une direction responsable sur la question des PFNL au ministère des Eaux et Forêts
- La formation: Introduction des modules de formation sur la question PFNL dans les écoles, collèges, lycées et à l'université
- Proposer des mesures incitatives: pousser les acteurs à s'intéresser au secteur PFNL (ex: alléger les cahiers de charges, exonération des taxes)
- Sensibilisation des acteurs impliqués dans le secteur
- Cartographier l'aire de répartition des espèces de PFNL
- Inventaire de la ressource
- Révision de certaines dispositions de la loi du code Forestier (Par exemple, l'Art. 148 de la loi No. 016/01 portant code forestier en République Gabonaise)

Thèmes 4 et 6: Eléments majeurs du cadre légal et réglementaire et institutionnel pour améliorer et favoriser le développement du secteur des PFNL

- Favoriser les partenariats
- Favoriser les protocoles d'accords
- Mettre en place une convention nationale sur les PFNL
- Organiser la récolte de manière durable en partenariat avec les concessionnaires forestier
- Réglementer la mercuriale de manière à uniformiser les prix dans le secteur des PFNL
- Prendre en compte le problème foncier (le droit d'usage coutumier)
- Groupements d'intérêts collectifs (Coopératives)

Thème 7 : Filières majeures pour le développement du secteur des PFNL

- **Les végétaux :** *Irvingia gabonensis* (Andok ou chocolat indigène) ; *Gnetum africanum* (nkumu) ; *Lacosperma secundiflora* (Rotin) ; *Darcyodes edulis* (Safou) ; *Garcinia Kola* ; *Tetrapleura tetraptera* (Saga)
- **Les animaux :** Chenilles ; les petits rongeurs ; Les escargots ; les vers de palmier

Annexes 8. Résultats des travaux du deuxième groupe

Président : M. Pierre OFOUNDA

Rapporteur : Mme Christelle ONKRA

Membres : NYARE ESSIMA Nathalie, ONDJIKA Gilbert, MIHINDOU MBINA Augustin, MADAMBA Nazaire, OBONE MBA Elisabeth, MOUDOUNGA Stéphane,

Thèmes 1 et 2: Opportunités et Contraintes pour le développement du secteur PFNL au Gabon.

- **Opportunités**

- a) Economiques :

- Diversification de l'économie ;
 - Existence des produits ;
 - Existence des savoir-faire des populations
 - Existence des circuits de commercialisation et de distribution

- b) Sociales

- Existence des associations communautaires ;
 - Existence d'organismes de micro crédit.

- c) Politiques :

- Engagement des chefs d'Etat de l'Afrique Centrale à travers le plan de convergence de la COMIFAC et la politique générale en matière d'Environnement et de la gestion des Ressources naturelles ;
 - L'un des piliers de la politique du chef de l'état : Gabon Vert ;
 - Volonté de mettre en place un cadre institutionnel des PFNL :
 - création d'une direction ou d'un service chargé des PFNL au sein du ministère en charge des Forêts;
 - Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté.
 - Programme national de sécurité alimentaire

- d) Ecologiques :

- Disponibilité et diversité de la ressource ;
 - Disponibilité des données écologiques sur les PFNL (wwf, Raponda Walker...);

- **Contraintes :**

- Difficultés de mise en œuvre effective des politiques ;
 - Manque de vulgarisation du cadre réglementaire ;
 - Insuffisance du cadre réglementaire ;
 - Insuffisance des voies de communication ;
 - Tracasseries policières (gendarmerie, police, commerce, eaux et forêts, transport...);
 - Non implication des acteurs cibles dans l'élaboration des stratégies et politiques ;
 - Manque de coordination entre les administrations concernées par les PFNL ;
 - Non formalisation des règles d'accès à la ressource ;

- Manque de domestication des PFNL ;
- Manque de capitalisation des données existantes ;
- Inadaptation des techniques de récoltes par rapport à la gestion durable de la ressource ;
- Difficultés d'accès au micro crédit.

Thèmes 3 et 5: Eléments majeurs et axes stratégiques pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions national.

- Implication et sensibilisation des acteurs locaux dans la réflexion sur les PFNL ;
- Vulgarisation des informations
- Identification de la ressource (sa nature, sa densité, sa répartition géographique) ;
- Identifier les acteurs ;
- Définir le mode de récolte ;
- Définir les circuits de commercialisations ;
- Définir le cadre légal (loi, décret, ordonnance, arrêté, décision.) ;
- Mise en place d'une banque de données commune des PFNL ;
- Promotion de la filière des PFNL;
- Renforcement des capacités;
- Domestication;
- La transformation et conservation des produits.

Thèmes 4 et 6: Eléments majeurs du cadre légal et réglementaire et institutionnel pour améliorer et favoriser le développement du secteur des PFNL

- Mise en place des chartes, conventions et protocoles d'accords.
- Renforcer le cadre juridique:
- Se référer au Décret 1029 du 1^{er} décembre 2004 en son art 11(circulation, accès, récolte, commercialisation et domestication);
- Prise en compte des données socio économiques;

Thème 7 : Filières majeures pour le développement du secteur des PFNL

- **PFNL d'origine végétale :** *Tabernanthe Iboga*; maranthacées; rotin; atanga (safou); *l'Irvingia gabonensis*; le panamus; le raphia; les champignons; les raisins sauvages.
- **PFNL d'origine animale :** Porc épic ; Chenilles ; le hérisson; le potamochère (sanglier); les grenouilles; les tilapias; le Perroquet gris; le pigeon; le crocodile ; les chenilles ; les petits rongeurs ; les escargots ; les vers de palmier.

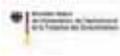
Annexes 9. Présentations PowerPoint




Atelier de lancement

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE À TRAVERS LA GESTION DURABLE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

14 au 15 juin 2010 à Libreville
Préparé par OUSSEYNOU NDOYE
Présenté par Louis Alain MAKAYA NDJIMBI



Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »



Project GCP/RAF/441/GER

- **Financement** par le Gouvernement Allemand
- **Projet mis en œuvre** par les Gouvernements du Gabon, de la République du Congo et de la République Centrafricaine
- **Durée:** 36 mois (octobre 2009– septembre 2012)



Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »



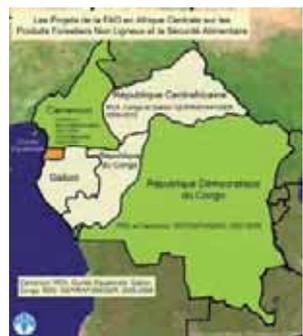
Contribution aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

- Objectif 1:** Eradiquer la pauvreté extrême et la faim
- Objectif 3:** Promouvoir l'égalité des genres et donner plus de pouvoir aux femmes
- Objectif 7:** Assurer la durabilité environnementale
- Objectif 8:** Développer un partenariat international/régional pour le développement

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »



PROJETS PFNL DE LA FAO



Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »



OBJECTIFS GENERAUX

- Mieux conserver et gérer les PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »



OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Réduire le niveau de pauvreté des communautés forestières,
- Gérer et conserver les PFNL en améliorant les techniques de production et les méthodes de récolte,
- Mieux valoriser les principales filières des PFNL,
- Améliorer le cadre légal et institutionnel qui gouverne l'accès des populations aux ressources forestières et aux marchés,
- Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans les filières des PFNL.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »



RESULTATS ATTENDUS

Niveau régional – pays COMIFAC

Résultat 1: Elaboration d'un concept de gestion durable des forêts (GDF) basé sur les droits de l'homme et intégrant le droit d'usage commercial pour les PFNL

<p>Résultat 1.1: Concept de GDF (PFNL+Sécurité Alimentaire+Droit à l'Alimentation) élaboré et développé selon un processus multi-acteurs</p>	<p>Résultat 1.2 Les principaux acteurs forestiers sont informés, sensibilisés, formés sur le concept de GDF et l'importance des PFNL</p>
---	---

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 7



INDICATEURS

<p>Résultat 1.1: Indicateur 1.1 Le concept est opérationnel pour les 8 mois du projet et son développement est documenté/ diffusé dans la région avant la fin de l'Année 1.</p>	<p>Résultat 1.2: Indicateur 1.2 Les représentants des 10 pays membres participent à des activités de formation durant A1 et de vulgarisation A2 et A3.</p>
---	--

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 8



RESULTATS ATTENDUS

Niveau national (1/2)

Résultat 2: Les communautés et les ménages sur les sites pilote sont engagés dans une gestion durable des PFNL

<p>Résultat 2.1: Mise en place de cadre juridique qui favorise le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire</p>	<p>Résultat 2.2: Mise en place des programmes forestiers nationaux et plans de développement en appui aux PFNL pour réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations</p>
--	---

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 9



INDICATEURS

Résultat 2.1 et 2.2:
Indicateur 2.1
Niveau élevé de sensibilisation sur les besoins en PFNL et sur le droit à l'alimentation initiatives conformes parmi toutes les parties prenantes

Indicateur 2.2
6 représentants des populations locales des six sites pilotes participent à l'élaboration d'une stratégie nationale sur les PFNL

Indicateur 2.3
Nouveaux liens établis avec des institutions externes.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 10



RESULTATS ATTENDUS

Niveau national (2/2)

Résultat 2: Les communautés et les ménages sur les sites pilote sont engagés dans une gestion durable des PFNL

<p>Résultat 2.3: Développement d'outils/procédures de gestion participative en faveur des communautés pour une utilisation durable des PFNL sur les sites pilotes</p>	<p>Résultat 2.4: Renforcement des capacités institutionnelles des institutionnelles pour gérer et utiliser les forêts et ressources ligneuses de manière durable et profitable</p>
--	---

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 11



INDICATEURS

Résultat 2.3:
Indicateur 3.1: Processus de planification résout les besoins de différents groupes communautaires.
Indicateur 3.2 : Plan de gestion intégré, développé et approuvé par tous les groupes de parties prenantes.
Indicateur 3.3: Revenus des ressources forestières utilisés
Indicateur 3.4: Sites pilotes opérationnels, avec des personnes dépendant des forêts représentées.
Indicateur 3.5: Au moins 6 communautés impliquées.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 12

INDICATEURS

Résultat 2.4:
Indicateur 4.1:
 Stratégie de communication et politique efficace opérationnelle.

Indicateur 4.2 :
 Principes et pratiques liés au droit à l'alimentation intégrés dans au moins 3 autres politiques nationales p.ex. les pêches, l'élevage et les cultures.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 13

ECHELLE D'INTERVENTION

Régional	National	Local
Coordination Régionale du Projet en collaboration avec COMIFAC	Coordonnateur National du Projet et Point Focal National du MEFEF, Gabon	2 sites pilotes Gabon
	Coordonnateur National du Projet et Point Focal National du MEFCP, CAR	2 sites pilotes CAR
	Coordonnateur National du Projet et Point Focal National du MDDEFE Congo	2 sites pilotes Congo

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 14

ECHELLE D'INTERVENTION RÉGIONALE

- Sensibilisation et plaidoirie sur l'importance et le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire,
- Soutien politique à travers le plan de Convergence de la COMIFAC,
- Introduction du concept de sécurité alimentaire et du droit à l'alimentation dans les politiques forestières des pays d'Afrique Centrale,
- Renforcement des capacités (voyages d'études, bourses de recherche, ateliers régionaux).

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 15

ECHELLE D'INTERVENTION NATIONALE

- Développement de stratégies nationales pour les PFNL



Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 16

ECHELLE D'INTERVENTION LOCALE

- Quantifier la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire,
- Renforcer les capacités entrepreneuriales des petites et moyennes entreprises forestières,
- Développer les filières des PFNL majeurs,
- Améliorer les techniques de production et les méthodes de récolte des PFNL majeurs.



Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 17

Critères de sélection des sites pilotes

- Présence d'une forêt communautaire, d'une concession forestière ou d'une aire protégée,
- Degré d'accessibilité aux marchés (villages, semi-urbains, urbains),
- Importance des PFNL pour les populations (revenus, santé, consommation etc.),
- Présence des minorités/groupes vulnérables (pygmées, femmes),
- Présence de partenaires nationaux ou internationaux,
- Expérience avec d'anciens projets ou programmes.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » 18



BENEFICIAIRES

- Communautés rurales forestières,
- Populations les plus vulnérables (pygmées, femmes, vieillards, enfants),
- Gouvernements du Gabon, Congo et de la RCA,
- Pays de la COMIFAC,
- ONG locales,
- Acteurs impliqués dans les filières des PFNL (producteurs, commerçants, consommateurs),
- Associations de producteurs,
- Association de droits de l'homme,
- Secteur privé.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

19



Equipe du projet

Coordination régionale

Ousseynou Ndoye,
Coordonnateur Régional

Juliane Masuch, Cadre Associé

Armand Asseng Ze, Spécialiste
Ressources naturelles - PFNL

Mireille Nkouamo, Assistante
Administrative

Personnel d'appui

National

GABON
Pierre Romuald Ombigath (PF)
Alain Makaya (Coordonnateur)

RCA
Abel Alafei (Point Focal)
Bruno Bokoto de Semboli (Coord.)

CONGO
Pierre Bonazebi (Point Focal)
Félix Koubouana (Coordonnateur)

Personnel d'appui

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

20



CONTACT

Coordination Régionale de Projet
Yaoundé, Cameroun.

Coordination Nationale Gabon
Libreville, Gabon.

CNP: MAKAYA NDJIMBI Louis Alain
Alain.Makaya@fao.org; Tél. +241 07 84 00 10

PFN: OMBIGATH Pierre Romuald
ombigath@yahoo.fr

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

21



Merci pour votre attention!

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

22

Atelier de lancement du processus de formulation de la stratégie nationale et plan d'actions pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux en République Gabonaise

Les Produits Forestiers Non Ligneux au Gabon: Etat des lieux pour une meilleure valorisation des ressources

Présentation du Directeur Général des Eaux et Forêts

Paul KOU MBA ZAOU

Libreville les 14 et 15 juin 2010

FAO, Cité de la Démocratie

Sommaire

- I- Problématique
- II- Types de PFNL
- III- Potentialités
- IV- Contraintes et acquis
- V- Perspectives

I- La Problématique des pfnl au Gabon

□ Le contexte

- Avec une superficie de 22 millions d'hectares la flore du Gabon compte parmi les plus riches d'Afrique. On estime entre 7000 et 10 000, le nombre d'espèces de plantes au Gabon,
- Les écosystèmes forestiers du Gabon renferment une grande diversité floristique en matière de produits forestiers non ligneux,
- Depuis la fin de la Conférence de Rio (1992) les *produits forestiers non ligneux* (PFNL) ne cessent d'avoir un regain d'attention dans le monde.

Contexte (suite)

- Jadis marginalisés les PFNL participent de plus en plus aux échanges internationaux et sont destinés aussi bien à la diaspora africaine qu'aux consommateurs occidentaux.
- Leurs exportations devraient permettre l'augmentation des revenus des paysans, la création d'emplois, la valorisation des produits locaux, la valorisation des savoir-faire traditionnels...
- Or l'informel prédomine et se développe au détriment des populations rurales et de l'Etat

□ Les enjeux:

- Au Gabon, l'activité forestière a toujours reposé sur l'exploitation exclusive du bois d'œuvre, alors que les ressources forestières sont multiples,
- La plupart des recherches et des études menées sur la forêt gabonaises avaient pour principal objectif la connaissance des essences pouvant intéresser le marché international du bois,
- Aujourd'hui les temps ont changé, la gestion durable impose une exploitation plus globale de la forêt de manière à en extraire un maximum de produits tout en respectant l'équilibre des écosystèmes,

Les enjeux (suite):

- La valorisation des PFNL intègre la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, qui souhaite faire du « Gabon vert » un de ses trois axes de développement du pays,
- L'organisation du secteur des PFNL devrait contribuer à lutter contre la pauvreté,
- Forte implication des femmes.
- Les PFNL participent à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

II- Typologie des PFNL d'origine végétale au Gabon

- Comestibles
- Art et artisanat
- Plantes médicinales

Quelques PFNL comestibles

NOM SCIENTIFIQUE	NOM LOCAL	PARTIE UTILISEE	UTILISATION
<i>Irvingia gabonensis</i>	Andok	Amande	Condiment
<i>Coula edulis</i>	Noisetier	Fruit	Aliment
<i>Gnetum africanum</i>	Nkumu	Feuilles	Légumes
<i>Dacrydes edulis</i>	Atangatier	Fruit	Aliment, huile
<i>Aframomum spp</i>	Esson	Graines	Aliment
<i>Pseudospondias longifolia</i>	Raisin sauvage	Fruit	Aliment
<i>Scorodophloeus zenkeri</i>	Arbre à ail	Ecorce, graine	Condiment
<i>Recinodendron heudelotii</i>	Essessang	Ecorce, racine,graines	Condiment, protection contre les mauvais esprits, huile
<i>Landolphia owarensis</i>	Fruit de plaine	Fruit	Aliment

Quelques PFNL utilisés dans l'art et artisanat

NOM SCIENTIFIQUE	NOM LOCAL	PARTIE UTILISEE	UTILISATION
<i>Megaphrynium, macrostachyum</i>		Feuille	Emballage
<i>Ancistrophyllum secundiflorum</i>	Mikan	Tige, bourgeon terminal	Meubles, aliment
<i>Sclerosperma manii</i>		Feuilles	Feuilles pour toiture, chasse-mouches
<i>Raphia laurentii</i>	Raphia	Feuilles	Tissage
<i>Raphia taedigera</i>	Zam	Feuilles	Toiture des maisons, lits
<i>Calamus deeratus, Eremospatha</i>	Rotin	Parties tendres de la liane	Vannerie
<i>Garcinia spp.</i>	Bois de cure-dents		Cure-dents

Quelques plantes médicinales

NOM SCIENTIFIQUE	NOM LOCAL	PARTIE UTILISEE	UTILISATION
<i>Duboscia macrocarpa</i>	Akao	Fruit, feuille	Médicament
<i>Enantia chlorantha</i>	Nfol	Ecorce	Médicament
<i>Tabernanthe iboga</i>	Iboga	Racine, tige, fruit	Pharmacopée traditionnelle
<i>Cola nitida</i>	Colatier	Fruit	Stimulant
<i>Aucoumea Klaineana P.</i>	Okoumé	Écorce	Bain de vapeur/cosmétique
<i>Musanga sp.</i>	Parasolier	Écorce	Bain de corps

III- Potentialités et flux financiers générés

- Ressources abondantes mais insuffisance des statistiques au niveau national,
- Flux commerciaux importants,
 - Au niveau national (marchés),
 - Au niveau international (exportations dans les pays développés)
- Gains plus importants si le secteur était bien organisé.

Estimations des pfnl importés par certains pays européens (par an)

Pays	Royaume Uni	France	Belgique	Portugal	Espagne	Total
Volume (m3)	22 920	8 565	166	114	11	31 776
Valeur (\$US)	75 446 800	19 221 667	772 148	835 667	147 969	96 424 251

Potentialités (suite)

- Contribution à la sécurité alimentaire
- Source de revenus aux populations rurales
- Source de devises pour le pays.

IV- Contraintes et acquis

□ Contraintes:

- Prise en compte insuffisante des PFNL dans la gestion durable des ressources forestières,
- Connaissance insuffisante de la ressource,
- Cadre légal embryonnaire,
- Faible accompagnement des acteurs impliqués dans la filière des PFNL,
- Approvisionnement irrégulier des produits
- Informations insuffisantes sur les marchés internationaux.

IV- Contraintes et acquis (suite)

□ Acquis:

- Recherches menées par le CENAREST (IRET, IRAF...)
- Etudes économiques existantes sur un certain nombre de produits (andok, safou, résine d'okoumé...)
- Essais de valorisation des PFNL (projets Biodivalor, DACEFI, Pantés médicinales...)

V- Perspectives

- Amélioration du cadre réglementaire
- Connaissance de la ressource
- Évaluation du potentiel
- Formation des ressources humaines
- Développement des partenariats avec les instituts de recherches
- Valorisation des produits
- Organisation des statistiques



Je vous remercie

Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEEAC

Economic community of Central Africa States
ECCAS

Comunidad Económica de los Estados del África Central
CEEAC

Comunidade Económica dos estados da África Central
CEEAC



Marchés des PFNL en Afrique centrale

potentialités, atouts et contraintes

Dr Honoré TABUNA
Expert
*Marketing et développement des PME des PFNL
Economie de l'environnement et valorisation de la biodiversité
tabunahonore@yahoo.fr*

1

Plan

- **Eléments d'histoire sur les PFNL**
- **L'Afrique centrale et les PFNL**
- **Produits et acteurs**
- **Les marchés réels et potentiels**
- **Quelle stratégie de développement des marchés ?**

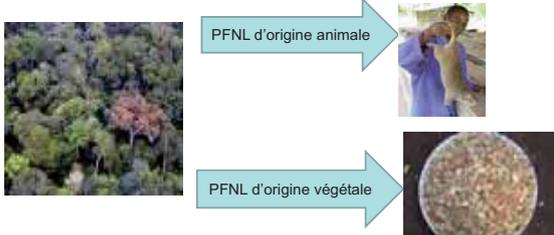
2

Définition et éléments d'histoire sur les Produits forestiers non ligneux (PFNL)

3

Qu'appelle t-on Produits Forestiers Non ligneux (PFNL)?

On appelle produit forestier non ligneux (PFNL) toute ressource biologique venant de la forêt aussi bien d'origine animale que d'origine végétale.



4

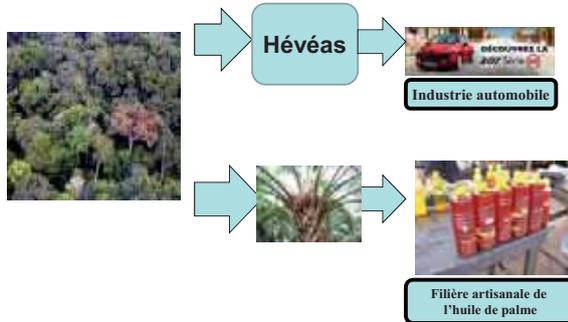
Synonymes des PFNL

- ➔ **Produits forestiers secondaires**
- ➔ **Produits de soudure**
- ➔ **Aliments des « indigènes »**
- ➔ **Produits de cueillette**
- ➔ **Etc.**

Eléments d'histoire

- ➔ **Les produits agricoles de rente et les produits vivriers actuels sont des PFNL anciens**
- ➔ **Les PFNL ont contribué à la naissance de l'agriculture et à l'agro industrie (industrie alimentaire, industrie pharmaceutique, etc.)**
- ➔ **Le modèle de développement des PFNL est connu depuis les temps anciens**

Les PFNL et l'industrie



L'Afrique centrale et les PFNL

Les pays de l'Afrique centrale



L'Afrique centrale en chiffres

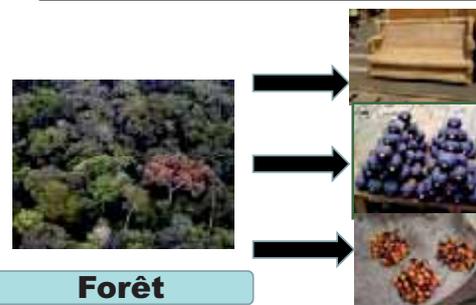


- . 5. 387. 639 Km²
- . 115,15 millions d'habitants (2005)
- . 130 millions d'habitants (2030)
- . 4 langues internationales : *Anglais, Espagnol, Français, Portugais*
- . Plus de 500 ethnies
- . Pléthore de savoir-faire traditionnels
- . Pléthore de petites entreprises (ex. exportateurs)
- . Une diaspora présente dans le monde entier
- . Des milliers d'immigrés venus du monde entier

L'Afrique centrale et les PFNL

- 400 espèces de mammifères
- 1086 espèces d'oiseaux
- 216 espèces amphibiens (grenouilles)
- 200 espèces de reptiles
- Plus de 900 espèces de papillons
- Plus de 10 000 espèces ligneuses
- Une abondance de PFNL d'origine animale
- Une abondance de PFNL d'origine végétale

Quelques PFNL utilisés d'origine végétale en Afrique centrale



Quelques PFNL utilisés d'origine animale en Afrique centrale



Forêt



Produits et acteurs

PFNL authentique



Nkumu ou fumbua (*Gnetum africanum*)

PFNL marketé



Jus de tondolo
(*Aframomum giganteum*)



Jus de malombo
(*Landolphia sp.*)

PFNL marketé



Huile de safou (*Dacryodes edulis*)

Produits



odika ou peke (*Irvingia gabonensis*)

Acteurs

Producteurs



Grossistes



Détaillants



Exportateurs



Importateur et détaillant des PFNL à Paris



Transformateurs

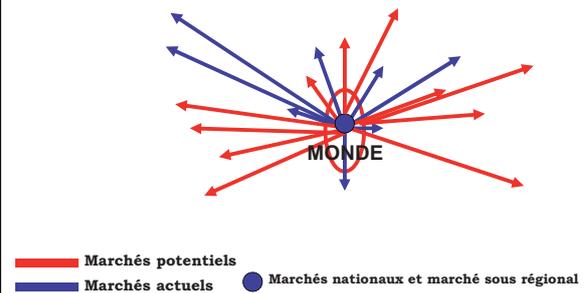


Marchés

Cibles

- ➡ Maisons, bureaux, autres bâtiments publics et privés
- ➡ Ménages (hommes, femmes, enfants, adolescents, bébés, etc.)
- ➡ Véhicules
- ➡ Immigrés, diaspora
- ➡ Animaux
- ➡ Etc.

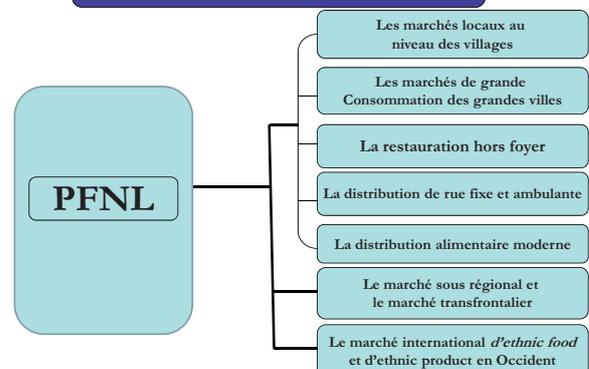
Les marchés actuels et potentiels des PFNL de l'Afrique centrale

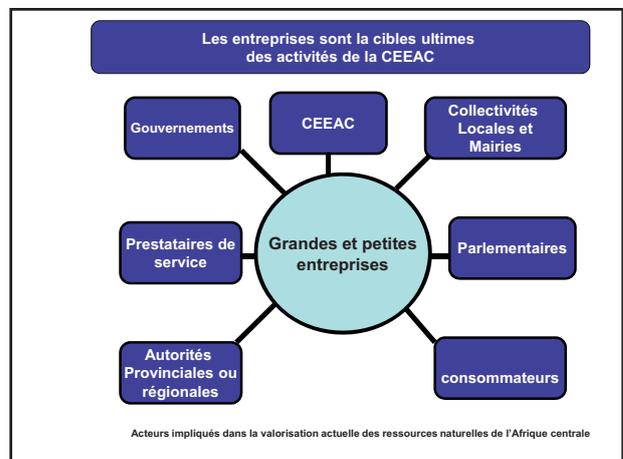
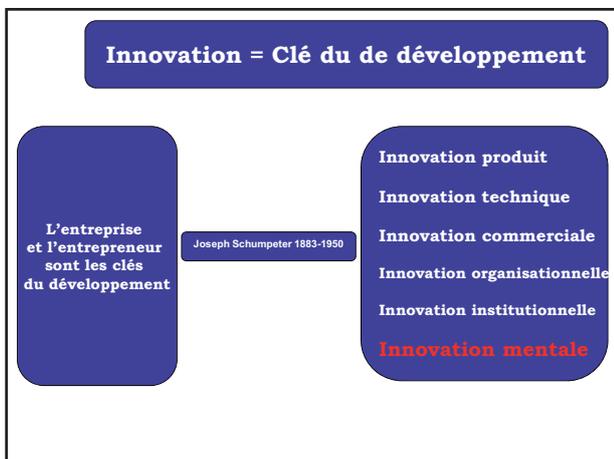
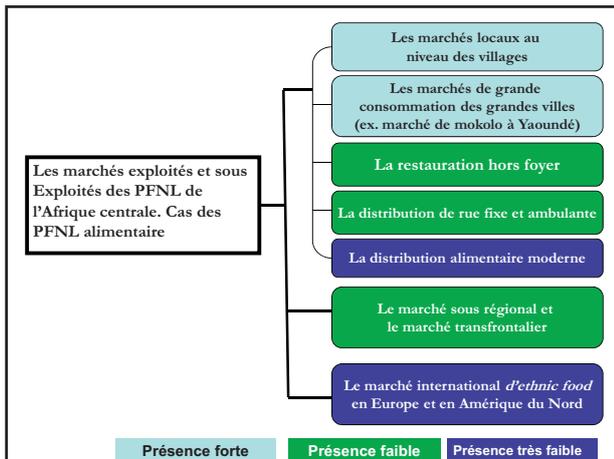


Quelques marchés des PFNL d'origine végétale

- ➡ Le marché des PFNL alimentaires
- ➡ Le marché des plantes ornementales
- ➡ Le marché des produits à usage décoratifs
- ➡ Le marché des produits cosmétiques et aromatiques
- ➡ Le marché des produits d'ameublement
- ➡ Le marché des plantes médicinales
- ➡ etc

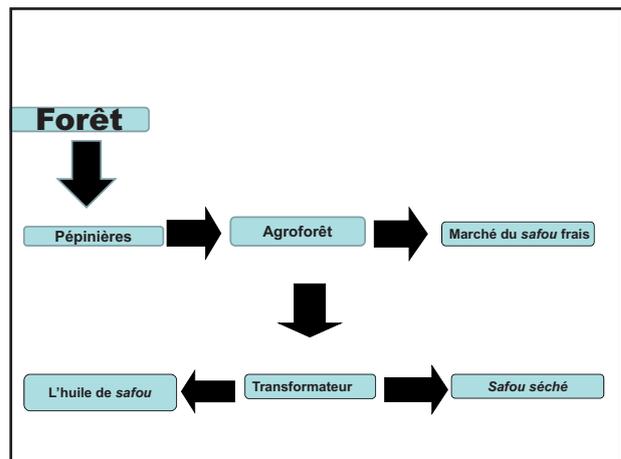
Les marchés actuels et potentiels des PFNL alimentaire de l'Afrique centrale





**Mise en place des
organisations
professionnelles
sous régionales**

37



**Merci pour votre
attention**



Le cadre légal et réglementaire régissant les PFNL/ PFABO au Gabon

Par Nathalie NYARE ESSIMA
Coordinatrice du programme forêt du WWF Gabon



Réglementation forestière

- La réglementation forestière est régie par la loi n° 16/01 du 31 décembre 2001 portant code forestier en République gabonaise.
- Cette loi présente trois principaux axes qui sont :
 - la gestion durable des forêts et la conservation des écosystèmes ;
 - la valorisation des ressources par une industrialisation plus poussée de la filière bois ;
 - l'implication effective des populations dans la gestion des ressources naturelles

Réglementation forestière

Chapitre 1er : De l'aménagement des forêts et de la faune sauvage ;

Chapitre 2 : De l'exploitation des forêts et de la faune sauvage ;

Chapitre 3 : D'industrialisation de la filière bois

Chapitre 4 : De la commercialisation et de la promotion des produits forestiers

Chapitre 5 : Des droits d'usages coutumiers.

Réglementation forestière

- L'article 5 de la loi 16/01 fixe le domaine forestier en :
 - un domaine forestier permanent de l'Etat ;
 - Le domaine forestier permanent de l'Etat est constitué de forêts affectées à la production (forêts domaniales productives enregistrées) ou à la protection (forêts domaniales classées).
 - un domaine forestier rural.
 - Terres et forêts réservées aux communautés villageoises.
 - Gratuité et liberté de l'exercice des droits d'usages coutumiers.

Réglementation forestière

- Domaine forestier permanent de l'Etat
 - Concessions forestières;
 - Zones agricoles
 - Aires protégées (PN et autres)
 - Zone périphérique
- Domaine forestier rural
 - Forêts communautaires

Réglementation forestière

Article 252 du Code forestier.-

« L'exercice des droits d'usages coutumiers a pour objet la satisfaction des besoins personnels ou collectifs des communautés villageoises qui portent notamment sur :

- l'utilisation des arbres comme bois de construction et celle du bois mort ou des branches comme bois de feu ;
- la récolte des produits forestiers secondaires, tels que les écorces, le latex, les champignons, les plantes médicinales ou comestibles, les pierres, les lianes ;
- l'exercice de la chasse et de la pêche artisanales ;
- le pâturage en savane, en clairières et l'utilisation de branches et feuilles pour le fourrage ;
- la pratique de l'agriculture de subsistance ;
- les droits de pacage et d'utilisation des eaux. »

Réglementation forestière

- Décret n°001029/PR/MEFEPEPN du 1^{er} décembre 2004 réglementant l'exploitation, la transformation et la commercialisation des PFABO

Réglementation forestière

- Définition (Décret n°001029/PR/MEFEPEPN):
 - Ensemble des biens commercialisables et de substitution issus des ressources renouvelables de la forêt

Réglementation forestière (Article 3 du décret n°001029/PR/MEFEPEPN)

- Bois de chauffage;
- Perches et bois d'éclaircies;
- Bois pour la fabrication du charbon;
- Rotins;
- Marantacées;
- *Garcinia klaineana* (bois amer);
- Bambous;
- Champignons;
- Palmiers raphia;
- Plantes médicinales;
- Résines des arbres;
- Gommés
- Fruits et graines sauvages;
- *Gentum africanum* (Nkumu);
- *Garcinia mani*
- écorces

Réglementation relative aux PN

Article 16 de la loi n°003/2007 relative aux parcs nationaux

- Dans les zones périphériques des parcs nationaux, l'exercice **des droits d'usages coutumiers**, notamment la pêche, la chasse, l'abattage et la capture de faune sauvage, **les activités agricoles et forestières**, la cueillette de plantes, la collecte de minéraux ou fossiles est libre, sous réserve du respect des textes en vigueur et, le cas échéant, des stipulations des contrats de gestion de terroir ou du plan de gestion »

Réglementation relative aux PN

Arrêté n°000118/PR/MEFEPEPN du 1 mars 2004, portant réglementation des activités forestières, minières, agricoles, aquacoles, cynégétiques et touristiques à l'intérieur d'une zone tampon.

Article 2: Au sens du présent arrêté, on entend par zone tampon, la zone de cinq kilomètres autour d'un parc national où seules les activités de faible impact environnemental sur les sols, les eaux, la faune et la flore sont autorisées, notamment :
- les activités minières artisanales, la coupe des produits ligneux et la récolte des produits non ligneux d'usage domestique, sous réserve d'une autorisation du Directeur général des Eaux et Forêts;
- les activités forestières assorties d'un cahier de clauses particulières ;
- agricoles et cynégétiques d'usage coutumier;

Quelques contraintes

Contraintes d'ordre juridique liées à la gestion et à l'utilisation des PFNL.

- Un des axes principaux du code forestier est l'aménagement forestier durable: Quelles sont les normes relatives à l'exploitation des PFNL en la matière?
- Un des axes majeurs de la politique forestière du Gabon est l'industrialisation de la filière bois.
 - Cette industrialisation, au regard des actions entreprises, ne concerne pas les PFNL; pourtant, plusieurs de ces produits peuvent faire l'objet d'une transformation plus poussée.

Quelques contraintes

Contraintes liées à l'application du cadre légal

- Manque de connaissances qualitatives et quantitatives des PFNL;
- PFNL= « produits mineurs » vs bois d'œuvre= « produits majeurs »: Obstacle à une application « sérieuse » et effective de la réglementation
- Mode d'exploitation essentiellement traditionnel: manque de modernisation et le circuit d'exploitation de ces produits échappe encore à tout contrôle.
- Caractère essentiellement informel du commerce de ces produits.
- Absence d'une structure de gestion de ces produits

MERCI



Atelier de lancement du processus de formulation de la stratégie et plan d'actions national pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux en République gabonaise

Présentation des « Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale » adoptées par la COMIFAC

Préparé par la Coordination Régionale
Présenté et adapté par la Coordination Nationale - Gabon
Louis Alain MAKAYA NDJIMBI
Coordonnateur National Projet GCP/RAF/441/GER

Libreville
14 – 15 juin 2010

PLAN

- HISTORIQUE DE L'ELABORATION DES DIRECTIVES
- JUSTIFICATION
- CONTENU DES DIRECTIVES
- RECOMMANDATIONS DE LA COMIFAC
- ACTIONS PRISES PAR LA FAO
- QUELQUES ATTENTES DE CET ATELIER

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa 2

DIRECTIVES SOUS-REGIONALES PFNL DE LA COMIFAC HISTORIQUE DE L'ELABORATION (1/2)

- Plusieurs études ont montré que parmi les aspects faisant obstacle au développement du secteur PFNL en Afrique Centrale figurent les contraintes légales et institutionnelles.
- Le projet GCP/RAF/398/GER a analysé ce cadre au niveau national et sous-régional.
- Organisation d'un atelier sous-régional sur le cadre légal et institutionnel des PFNL par la COMIFAC, FAO et GTZ
- Recommandation: Création d'un groupe de travail pour élaborer les Directives sous-régionales PFNL.

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa 3

DIRECTIVES SOUS-REGIONALES PFNL DE LA COMIFAC HISTORIQUE DE L'ELABORATION (2/2)

- Organisation d'un atelier sous-régional de **validation** des Directives (Douala, Cameroun 5-7 Novembre 2007)
- **Adoption** des Directives par les **experts** de la sous-région lors de la 6^{ème} **CEFDHAC** (Libreville, Gabon 20-22 Novembre 2007)
- **Adoption** des Directives par les **experts** de la sous-région lors de la **réunion préparatoire** de la session COMIFAC (Mongom, Guinée Equatoriale 14 Jan 2008)
- **Adoption des Directives par la COMIFAC** lors d'une session extraordinaire du Conseil des Ministres (Brazzaville, Congo 26-27 Octobre 2008)

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa 4

DIRECTIVES SOUS-REGIONALES PFNL DE LA COMIFAC JUSTIFICATION (1/4)

- Les forêts de l'Afrique Centrale regorgent une grande diversité des ressources biologiques y compris les PFNL
- Les Etats de la sous-région, les populations locales et la communauté internationale accordent de l'intérêt à ces ressources et reconnaissent leur importance.
- **Malgré cette importance, les forêts de la sous-région sont menacées.**

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa 5

DIRECTIVES SOUS-REGIONALES PFNL DE LA COMIFAC JUSTIFICATION (2/4)

- Les pays de la sous-région ont développé des objectifs et stratégies de gestion des forêts
- Absence d'une vision commune pour des pays voisins
- Concients de ces problèmes, les Chefs d'Etat d'AC ont signé la "Déclaration de Yaoundé" (17 mars 1999)

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa 6

DIRECTIVES SOUS-REGIONALES PFNL DE LA COMIFAC JUSTIFICATION (3/4)	
<ul style="list-style-type: none"> Fondement juridique à l'engagement: mise en place de la COMIFAC par les Chefs d'Etat La COMIFAC s'est dotée d'un Plan de Convergence: couvre la gestion de l'ensemble des ressources forestières. Craintes d'un intérêt limité pour les PFNL 	<p>Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa</p> <p>7</p>

DIRECTIVES SOUS-REGIONALES PFNL DE LA COMIFAC JUSTIFICATION (4/4)	
<p>Les Directives contribuent à la mise en oeuvre du Plan de Convergence notamment:</p> <p>Axe 1 sur l'harmonisation des politiques forestières et fiscales</p> <p>Objectif: Chaque pays de la COMIFAC dispose d'un cadre politique, légal et institutionnel favorisant la contribution des PFNL au bien être des populations</p>	<p>Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa</p> <p>8</p>

DIRECTIVES SOUS-REGIONAL PFNL DE LA COMIFAC (1/10) Contenu: Première partie		
Parties	Sujets	Descriptions
1. Dispositions générales	Objet	Proposent les bases communes pour une prise en compte des PFNL par les politiques
	Destinataires	Etats parties au Traité de la COMIFAC
	Définitions	<p>PFNL: Produits forestiers <u>spontanés</u> d'origine <u>végétale</u> autres que le bois d'oeuvre</p> <p>Droit à l'alimentation: droit à une nourriture suffisante (chaque homme, femme, enfant a accès à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer)</p>
		<p>Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa</p> <p>9</p>

DIRECTIVES SOUS-REGIONAL PFNL DE LA COMIFAC (2/10) Contenu: Première partie		
Parties	Sujets	Descriptions
1. Dispositions générales	Principes de Gestion durable des PFNL	Biodiversité, sécurité alimentaire et droit à l'alimentation, pauvreté, économie, etc.
	Partage bénéfiques et redistribution	Juste et équitable, redistribution
		<p>Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa</p> <p>10</p>

DIRECTIVES SOUS-REGIONAL PFNL DE LA COMIFAC (3/10) Contenu: Deuxième partie		
Parties	Sujets	Descriptions
2. Accès aux PFNL : Trois types de droits d'accès	1. Droits d'usage	Les populations riveraines peuvent sans intermédiaires commercialiser ou échanger les PFNL
	2. Titre d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Basée sur une évaluation des ressources: fondé sur les résultats d'un inventaire et des quotas fixés Inventaire de PFNL: Etat Normes et procédures d'attribution Agrément: exploitant PFNL, conditions souples # bois d'oeuvre Dossier simple, coût accessible aux moins nantis
		<p>Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa</p> <p>11</p>

DIRECTIVES SOUS-REGIONAL PFNL DE LA COMIFAC (4/10) Contenu: Deuxième partie		
Parties	Sujets	Descriptions
2. Accès aux PFNL : Trois types de droits d'accès	2. Titre d'exploitation	<p>Normes et procédures d'attribution</p> <ul style="list-style-type: none"> Délai raisonable pour la demande Possibilité d'attribution de gré à gré <p>Contenu du titre d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> Identité du bénéficiaire Durée variable en fonction du produit Zone d'exploitation Produits autorisés et quotas attribués Faculté ou interdiction pour le titulaire de le céder ou de le donner en location
	3. Convention de gestion	- Accès collectifs aux PFNL dans un but lucratif: PSG
		<p>Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa</p> <p>12</p>

DIRECTIVES SOUS-REGIONAL PFNL DE LA COMIFAC (5/10) Contenu: Troisième partie		
Parties	Sujets	Descriptions
3. Filières des PFNL	Prélèvement et stockage	L'autorité définit ou renforce les normes en veillant notamment à : - Interdire les pratiques destructives, - Interdire toute récolte entraînant des dommages, - Limiter les pertes après récolte.
	Transport	-Etat facilite la circulation des PFNL, en conformité avec l'accord Sous-régional sur le contrôle forestier -Etat définit les conditions de transport (produit, sécurité des personnes, document de transport)

DIRECTIVES SOUS-REGIONAL PFNL DE LA COMIFAC (6/10) Contenu: Troisième partie		
Parties	Sujets	Descriptions
3. Filières des PFNL	Transformation	Etat: Favoriser la transformation locale des PFNL (importation ou construction des machines)
	Commercialisation	Etat: règles de classement pour la commercialisation des PFNL bruts, transformés ou semi transformés

DIRECTIVES SOUS-REGIONAL PFNL DE LA COMIFAC (7/10) Contenu: Quatrième partie		
Parties	Sujets	Descriptions
4. Dispositions fiscales	Taxation	- Statut de vulnérabilité de chaque espèce , - Importance économique , - Promotion des espèces peu utilisées.
	Financements pour les PFNL	Etat met en place des mécanismes: - Inventaire des PFNL, - Régénération et promotion des PFNL

DIRECTIVES SOUS-REGIONAL PFNL DE LA COMIFAC (8/10) Contenu: Cinquième partie		
Parties	Sujets	Descriptions
5. Infractions et sanctions	Infractions	Attention particulière aux PFNL menacés
	Sanctions	Dissuader la violation des règles de gestion durable des PFNL
	Contrôle et suivi	Etat: - met sur pied un dispositif de contrôle et de suivi des activités -Dote les agents de connaissances et moyens -Mesures incitatives de la découverte et de la répression

DIRECTIVES SOUS-REGIONAL PFNL DE LA COMIFAC (9/10) Contenu: Sixième partie		
Parties	Sujets	Descriptions
6. Dispositions institutionnelles et finales	Dispositions institutionnelles	- Etat met en place des structures spécialisées , vision amont/aval de la filière des PFNL - Clarifie les domaines d'intervention de toutes les administrations PFNL, - Crée un mécanisme de coordination avec tous les partenaires (échanges d'informations, décision, partenariats).
	Structures professionnelles	- Encourage et appuie l'organisation des structures professionnelles des filières PFNL

DIRECTIVES SOUS-REGIONAL PFNL DE LA COMIFAC (10/10) Contenu: Sixième partie		
Parties	Sujets	Descriptions
6. Dispositions institutionnelles et finales	Renforcement des capacités	Connaissance, utilisation de la législation et la réglementation en vigueur, techniques d'inventaires, prélèvement, conservation, transformation
	Statistiques	Collecte, utilisation et vulgarisation des données statistiques
	Mise en oeuvre des présentes Directives	Etats sont invités à utiliser les présentes Directives pour élaborer ou renforcer un cadre juridique, institutionnel et fiscal des PFNL

Recommandations de la COMIFAC

- Les Directives sont des mesures de référence pour la gestion durable des PFNL adaptables au contexte de chaque Etat
- Les Ministres ont invité les Etats membres à les intégrer dans leurs législations et réglementations forestières
- Ils ont encouragé les partenaires au développement (FAO) à poursuivre leurs appuis pour la mise en oeuvre de ces Directives au sein des Etats membres

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

19

Actions prises par la FAO (1/2)

- Elaboration de la méthodologie pour internaliser les Directives,
- Validation de la méthodologie avec le MEFEDD
- Identification des acteurs impliqués dans le secteur PFNL,
- Elaboration du document de vulgarisation de la loi sur les PFNL et des Directives COMIFAC.

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

20

Actions prises par la FAO (2/2)

- Validation du document par le MEFEDD,
- Suggestion des articles susceptibles d'être amendés dans la loi actuelle,
- Distribution du document de vulgarisation et des articles à amender,
- Organisation des réunions de concertation.

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

21

Quelques attentes de cet atelier

- Propositions concrètes sur l'amélioration du cadre légal régissant le secteur PFNL au Gabon
- Grandes lignes pour l'élaboration des textes législatifs sur les PFNL

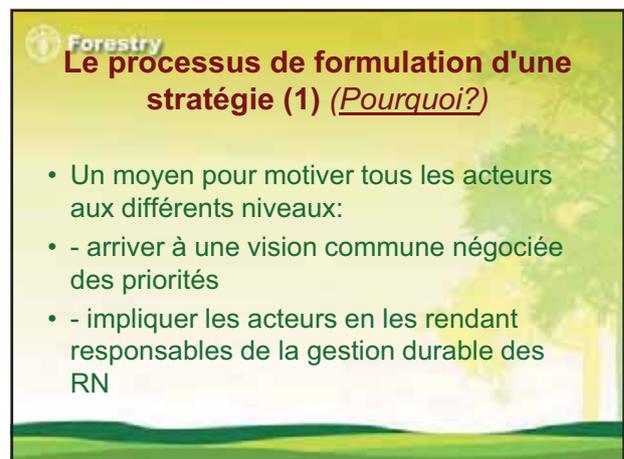
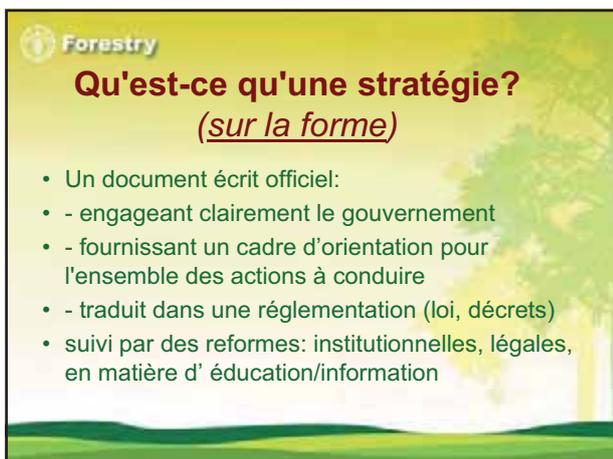
Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

22

**MERCI POUR VOTRE
AIMABLE ATTENTION!**

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

23



 **Étapes et procédures pratiques**
4 étapes:

- (i) analyse de la situation présente (groupe de travail, experts nationaux)
- (ii) discussion des priorités avec tous les acteurs à l'échelle du pays (ateliers pour faciliter cette consultation)
- (iii) préparation d'un projet de document d'orientation stratégique et soumission à l'examen et à l'approbation des acteurs concernés
- (iv) rédaction du document final soumis au gouvernement

 **Le groupe de travail: rôle et mode d'emploi (1)**

2 grandes fonctions:

- - la collecte et le traitement du maximum d'informations: réunions, interviews, ateliers avec les acteurs, analyses bibliographiques, secrétariat et PV, etc.
- - la modération et la facilitation des ateliers et réunions avec les acteurs

 **Le groupe de travail: rôle et mode d'emploi (2)**

Comment se comporter?:

- - bien expliquer aux participants les objectifs de la discussion, la règle du jeu et les questions posées
- - garder une vision distante et objective, ne pas avoir d'idées préconçues
- - écouter attentivement toutes les idées des participants
- - coller le plus possible aux questions posées, et avoir des critères de jugement clairs

 **Le groupe de travail: rôle et mode d'emploi (3)**

Les questions posées:

- Quels résultats vise-t-on dans les 5-10 prochaines années ?
- Quelles lignes directrices doit-on suivre pour atteindre ces objectifs (une dizaine)?
- Quelles actions cela suppose-t-il? (liste)
- Quels sont les obstacles et les potentiels pour atteindre ces objectifs?
- Quels sont les priorités?

 **Merci de votre attention,
 et
 bon travail!**



Création d'un Sous-groupe de travail PFNL au sein du Groupe de travail biodiversité de l'Afrique Centrale (GTBAC)/COMIFAC

MISE EN PLACE DU COMITE CONSULTATIF NATIONAL SUR LES PFNL AU GABON

Par
Louis Alain MAKAYA NDJIMBI

Libreville, Gabon
14 - 15 MAI 2010

PLAN

- CONTEXTE
- MANDAT DU SGT-PFNL COMIFAC
- CREATION DU SGT-PFNL: METHODOLOGIE
- ETAPES DE CREATION DU SGT-PFNL
- TACHES DU COMITE CONSULTATIF NATIONAL (CCN PFNL)
- PROPOSITION DES MEMBRES DU CCN PFNL

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa 2

SGT – PFNL de la COMIFAC CONTEXTE (1/5)

- Les forêts des pays de l'espace COMIFAC renferment une **diversité biologique** remarquable
- Ces pays ont massivement adhéré à la **Convention sur la Diversité Biologique (CDB)**
- **Mise en place du GTBAC** par le SE de la COMIFAC (05-07déc 2006, São Tomé & Príncipe)

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa 3

SGT – PFNL de la COMIFAC CONTEXTE (2/5)

- Article 6 décision N° 0002/PDT/COMIFAC: les **Sous-groupes** peuvent être créés au sein du GTBAC
- Promouvoir les **échanges** sur certaines **thématiques** émergentes de la biodiversité comme les **PFNL**

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa 4

SGT – PFNL de la COMIFAC CONTEXTE (3/5)

- L'intervention de **tous les acteurs** est nécessaire pour le développement du secteur PFNL en Afrique Centrale
- Plusieurs aspects sur les PFNL nécessitent une **réflexion approfondie des experts** de la sous-région
- C'est dans ce contexte qu'est envisagée la création du SGT-PFNL
- **Recommandation de créer un SGT-PFNL** : Atelier organisé par la COMIFAC, FAO et GTZ, nov 2007 (Douala-Cameroun), projet GCP/RAF/398/GER

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa 5

SGT – PFNL de la COMIFAC CONTEXTE (4/5)

Actions entreprises par la FAO et partenaires

- Organisation d'un **CCPM thématique sur les PFNL** (FAO, WWF et MINFOF jan 2008, CMR): projet GCP/RAF/408/EC et GCP/RAF/398/GER
- Constitution d'un groupe de travail national PFNL: FAO (coordonnateur), WWF, MINFOF, SNV, CIFOR, ICRAF, GTZ, Syndicat, ONEPCAM, UICN (janv 2008)
- **Elaboration et diffusion du draft des TdR** du groupe par **Mr. O. Ndoye** (2008)

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa 6

SGT – PFNL de la COMIFAC
CONTEXTE (5/5)

Actions entreprises par la FAO et partenaires

- Document de projet FAO GCP/RAF/441/GÉR (Congo, Gabon, RCA)
- Atelier de lancement du projet (25-27 fev 2010, Congo)
- Recommandation de cet atelier: **Création imminente du SGT-PFNL au sein de la COMIFAC/GTBAC**

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

SGT – PFNL de la COMIFAC
MANDAT (idées)

- Organiser des réflexions collectives, des débats et des analyses sur les PFNL
- Identifier des thèmes stratégiques pour le développement du secteur PFNL en AC
- Associer les personnes d'horizons divers
- Appuyer les aspects PFNL du Plan de Convergence de la COMIFAC

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

SGT – PFNL de la COMIFAC
Approche méthodologique de sa création

- Du niveau national vers le niveau sous-régional (Bottom-up approach!)

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

SGT-PFNL de la COMIFAC
Étapes de création (1/3)

Plan national: au Gabon

- Recenser les experts PFNL (juin 2010)
- Elaborer et diffuser les TdR du comité consultatif national sur les PFNL au Gabon (juillet 2010)
- Mise en place du CCN PFNL du Gabon (juillet 2010)

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

SGT-PFNL de la COMIFAC
Étapes de création (2/3)

Niveau sous-régional: COMIFAC

- Elaborer les TdR SGT-PFNL de la COMIFAC (juillet 2010)
- Mettre à l'ordre du jour du GTBAC 11: point sur SGT-PFNL et validation des TdR (août 2010)

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

SGT-PFNL de la COMIFAC
Étapes de création (3/3)

Niveau sous-régional: COMIFAC

- Diffuser les TdR SGT-PFNL de la COMIFAC (août 2010)
- Mettre en place le SGT-PFNL: réunion avec un thème spécifique (... Nov 2010)

Les autres pays vont suivre le même canevas (RDC, Congo, Gabon, RCA)

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises involved in non-wood forest products value chains in central Africa

Idées des TdR des comités consultatifs nationaux

Ebauches des TdR élaborées par
Mr. Ousseynou Ndoye en 2008

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises
involved in non-wood forest products value chains in central Africa

13

Comité consultatif national PFNL (CCN) Tâches (Ndoye, 2008) (1/3)

- Consulter les gouvernements **pour une meilleure** prise en compte des PFNL dans les politiques
- Définir les priorités et proposer des actions pour **améliorer la** sécurité alimentaire, le droit à l'alimentation, **les** conditions de vie des populations
- Faciliter l'élaboration des stratégies nationales PFNL

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises
involved in non-wood forest products value chains in central Africa

14

Comité consultatif national PFNL (CCN) Tâches (Ndoye, 2008) (2/3)

- Appuyer l'administration des forêts à améliorer la loi sur les PFNL
- Appuyer l'administration des forêts à collecter les données statistiques sur les PFNL
- Développer des synergies et des complémentarités entre les partenaires impliqués dans le secteur PFNL

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises
involved in non-wood forest products value chains in central Africa

15

Comité consultatif national PFNL (CCN) Tâches (Ndoye, 2008) (3/3)

- Appuyer l'administration des forêts à élaborer les normes d'inventaires des PFNL
- Collaborer avec l'administration des forêts pour respecter les clauses de la convention CITES
- Faire des propositions sur les missions et tâches du SGT-PFNL de la COMIFAC

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises
involved in non-wood forest products value chains in central Africa

16

Comité consultatif national PFNL (CCN) Membres (1/3)

- **Partenaires** au développement et institutions de recherche ;
- Représentant des **administrations** impliquées dans la gestion forestière/PFNL (MEFEDD, MECIT, MAEPDR, MSASSF, MPMEA, etc.) ;
- Représentants des **ONG** nationales ;

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises
involved in non-wood forest products value chains in central Africa

17

Comité consultatif national PFNL (CCN) Membres (2/3)

- Représentants des **concessions forestières ; forêts communales et forêts communautaires ;**
- **Consultants indépendants ;**
- Représentants **des syndicats ;**

Mobilisation and capacity building of small and medium enterprises
involved in non-wood forest products value chains in central Africa

18

Comité consultatif national PFNL (CCN)
Membres (3/3)

- Représentants des commerçants ;
- Représentants des producteurs ;
- Représentants des Populations locales et peuples autochtones;
- Représentants des Forces de sécurité (police, gendarmerie,)

**VOS SUGGESTIONS SONT
LES BIENVENUES!!**

- GRAND MERCI POUR VOTRE
AIMABLE ATTENTION